

Développement

Guide de l'urbanisme et de la construction au Burkina La contribution de Pierre Abadié

Le Burkina Faso est devenu depuis plus d'une décennie un vaste chantier dans le domaine de l'urbanisme et de la construction. Seulement, les intervenants du marché manquent souvent d'informations pratiques et utiles pour la bonne finalisation de leurs ouvrages. Cela a eu pour conséquence ces derniers temps l'effondrement d'immeubles à Ouagadougou et a conduit le gouvernement à prendre une mesure énergique dans le contrôle des chantiers et la vérification des permis de construire des chantiers. Une mesure salubre car il y va de la sécurité des investissements immobiliers d'une part et de l'ensemble des citoyens d'autre part. C'est dans la logique d'accompagner le Burkina dans le développement de l'urbanisme et de la construction que le Cabinet Pierre Abadié à Ouagadougou a publié un ouvrage intitulé : « *Guide de l'urbanisme et de la construction au Burkina Faso* ».



L'œuvre a été présentée aux hommes de médias le 30 mai 2012 dans l'enceinte du Cabinet Pierre Abadié sis 522, avenue de la Nation. Pour l'auteur de l'ouvrage, les règles et les normes de construction existent déjà au Burkina mais malheureusement elles ne sont pas toujours connues. Il y a aussi que le Burkina dispose de professionnels compétents mais ils ne sont pas forcément identifiés et associés pour jouer leur partition dans les maîtrises d'ouvrages.

C'est pour contribuer à corriger ces insuffisances que Pierre Abadié a réalisé un ouvrage complet de 455 pages qui peut être considéré comme une référence en

matière de «*Guide pour sécuriser une parcelle et construire*». Car dans cet ouvrage tous les aspects dans le domaine de la construction ont été explorés notamment : les démarches à accomplir, les informations pratiques, les coordonnées et le coût des différents intervenants, etc. Il y a aussi une compilation de:

- l'ensemble des lois et textes d'application relatifs à l'urbanisme et à la construction ;
- la documentation juridique et pratique relative à l'ONEA et à la SONABEL;
- les informations relatives aux prestations d'architectes, d'ingénieurs, de géomètres, du laboratoire national du bâtiment et des travaux publics (LNBTP),

des bureaux de contrôles, notaires et entreprises de bâtiments avec leurs coordonnées;

- les informations pratiques et financières concernant les opérations SONATUR et le projet ZACA, etc.

L'auteur de l'ouvrage, Pierre Abadié est un expert comptable et conseil juridique franco-burkinabè et exerce sa profession depuis 1984 en France et est installé au Burkina depuis 1998.

Il est aussi le correspondant à Ouagadougou des plus grands cabinets d'avocats et réseaux de Conseil mondiaux (Deloitte, Price, Fidal, CMS, Francis Lefebvre, IBFD, Droit-Afrique...).

Bien avant « *Urbanisme et construction* », Pierre Abadié avait déjà publié sept autres ouvrages tels que : Mémento fiscal, code des impôts, code social, code minier, code des douanes, classeur des imprimés fiscaux et sociaux du Burkina Faso et pour le Niger le Mémento fiscal. « *L'urbanisme et la construction* » est un ouvrage à se procurer absolument et est disponible au siège du Cabinet Abadié, en version PDF téléchargement sur le site www.pierreabadie.com. Bâtitteur du Burkina, cet ouvrage est le vôtre !

Théodore ZOUNGRANA
tzoungrana@yahoo.fr



La construction dans la ville de Ouagadougou laisse entrevoir des insuffisances selon l'oeuvre de Pierre Abadié.



La maquette du livre